



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MADAME LA MINISTRE
DELEGUEE EN CHARGE DE LA COOPERATION
INTERNATIONALE ET FRANCOPHONIE**

**CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES NEGOCIATRICES
FRANCOPHONES**

Kinshasa, 17 Octobre 2024

<https://cooperation.gouv.cd/>

**Excellence Madame la Ministre d'État, Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de la République Démocratique du Congo ;
Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres, chers collègues ;
Madame la Directrice de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable ;
Madame la Directrice des négociations internationales à l'environnement et au changement climatique du Canada ;
Madame la Directrice du Département juridique du Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ;
Madame la Représentante de la Principauté de Monaco ;
Madame la Représentante de la République française ;
Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi tout d'abord de rendre un hommage mérité à Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, Félix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO, pour son engagement envers les femmes à travers sa politique dénommée « masculinité positive ». Cette politique, valorisant les compétences féminines, a conduit à une augmentation significative de leur représentation aux postes stratégiques et de commandement en RDC.

Je tiens également à remercier l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable, le Secrétariat de la Convention-Cadre des Nations Unies pour la Lutte contre les Changements Climatiques et Son Excellence Madame la Ministre d'État, Ministre de l'Environnement et Développement Durable de la RDC, pour l'organisation de cet atelier de renforcement des capacités, dédié aux femmes francophones, sur les techniques de négociation en matière climatique.

Mesdames et Messieurs,

Le rôle des femmes dans l'appropriation de la « res publica » est primordial pour assurer un fonctionnement efficace et une gestion optimale de nos sociétés modernes.

Il est crucial de rappeler que l'atteinte des Objectifs de Développement Durable repose d'abord sur le capital humain, estimé à plus de 8 milliards d'habitants, dont les femmes et les jeunes filles, gardiennes de la résilience de leurs communautés, représentent plus de 50 %. Ainsi, le respect du principe d'inclusion s'impose, sous peine de marginaliser plus de la moitié de l'humanité.

L'organisation de cet atelier doit être perçue comme une concrétisation du « Pacte pour l'avenir », marquant un engagement historique des États à relever les défis mondiaux par un multilatéralisme revisité, plus juste et inclusif, pour faire face aux profondes transformations sociétales.

À cet égard, je souhaite également souligner l'objectif poursuivi par l'OIF dans son Cadre stratégique 2023-2030, accompagné de la programmation quadriennale 2024-2027, qui positionne les femmes comme groupe cible de projets visant leur autonomisation et leur implication sur toutes les grandes questions mondiales, y compris les enjeux climatiques.

Je note avec intérêt que cet atelier favorisera une participation accrue des femmes à la table des décideurs sur les enjeux de la diplomatie environnementale, visant à conclure des accords inter-étatiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, partager équitablement les ressources en eau et protéger la biodiversité.

Lors du XIXe Sommet de la Francophonie d'octobre 2024, en France, la RDC a d'ailleurs soutenu, dans la Déclaration de Villers-Cotterêts, la nécessité de mettre en place une synergie francophone pour l'accès à la finance climat.

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis que cet atelier ait contribué à renforcer les capacités de futures femmes médiatrices sur les questions climatiques, en particulier des femmes congolaises, permettant ainsi à la RDC de faire entendre sa voix sur la scène internationale, notamment lors de la prochaine Conférence des Parties (COP29) à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques.

Il est inadmissible d'envisager un multilatéralisme inclusif sans la participation active des femmes dans l'architecture d'une nouvelle gouvernance mondiale. À l'issue de ces quatre jours d'apprentissage, nous pouvons affirmer que cet exercice permettra aux femmes médiatrices francophones, que vous êtes désormais, d'être mieux outillées pour répondre aux enjeux de la finance climat.

À cet égard, j'encourage l'IFDD à multiplier ce type d'initiatives. Je m'engage personnellement à mener un plaidoyer dans l'espace francophone, notamment auprès des instances de l'OIF, en vue d'intégrer davantage de formations de qualité et d'initiatives favorisant le développement des compétences féminines dans le cadre de la prochaine programmation quadriennale.

Mesdames, chères négociatrices francophones, Vous, les amazones de la médiation, avec l'appui de l'Organisation Internationale de la Francophonie, donnons-nous rendez-vous prochainement à Bakou, sur le front de la bataille diplomatique de la COP29. Comme l'a si bien dit Angela Merkel :

« L'égalité des droits n'est pas une question de faveur, mais une question de justice. »

Je vous remercie.

<https://cooperation.gouv.cd/>

